

La bibliothèque a pour mission de contribuer à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente, aux loisirs et à la vie culturelle de la population.

A ce titre la bibliothèque de Mignaloux-Beauvoir propose les services multimédia suivants :

- la consultation du catalogue informatisé de la bibliothèque,
- l'utilisation de logiciels de bureautique,
- la consultation d'Internet.

Les services multimédia sont disponibles aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Néanmoins, pour des raisons techniques ou spécifiques, ils peuvent être momentanément indisponibles.

1- Conditions d'accès

L'utilisation de l'ordinateur (bureautique et Internet) est possible pour tout usager, sous condition d'inscription auprès du personnel de la bibliothèque et gratuitement.

Les mineurs doivent, pour utiliser Internet, avoir obtenu préalablement l'accord parental requis. (voir bulletin d'inscription)

La durée d'utilisation du poste est indéterminée mais les responsables de la bibliothèque se réservent le droit de limiter le temps de consultation en cas d'affluence.

2- L'encadrement

Le personnel de la bibliothèque est à la disposition des usagers pour une aide ponctuelle. Il veille au bon fonctionnement du matériel et à sa vérification.

La bibliothèque ne peut être tenue responsable de la qualité des informations contenues sur le web, de problèmes dus à l'utilisation du paiement en ligne, ou dans le cas où un mineur accéderait à des sites non adaptés. Le personnel peut effectuer une surveillance à distance des sites consultés et se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.

Il a la charge du bon respect de la charte. Il intervient s'il constate des manquements aux consignes et applique le règlement.

L'utilisation des clés USB est autorisée mais soumise à vérification.

Le téléchargement de programmes, d'applications et de logiciels est interdit.

3- L'utilisateur s'engage à :

- prendre soin du matériel mis à sa disposition,
- signaler au personnel toute anomalie lors de la navigation,
- ne pas pénétrer dans les différents dossiers et menus de l'ordinateur,
- ne pas enregistrer des documents personnels sur l'ordinateur,
- ne pas modifier la configuration de l'ordinateur (pas d'installation/désinstallation de logiciels, de modification des paramètres) (considéré comme une tentative d'intrusion au sens de l'article L323-1 à 323-5 du Code Pénal),
- ne pas consulter de sites allant à l'encontre de la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales, ainsi que des sites pornographiques,
- respecter le droit d'auteur,
- ne pas redémarrer ou éteindre l'ordinateur lui-même.

Fait à Mignaloux-Beauvoir, le
Le Maire, Gérard SOL